

Au foyer Adoma du 4 rue des Sorbiers à Nanterre,



...les résidents se mobilisent pour leur dignité

Depuis des années et de plus en plus depuis qu'un projet de destruction et de reconstruction est lancé, les résidents du foyer de travailleurs rue des Sorbiers à Nanterre vivent dans des conditions indignes qui ne cessent de se dégrader.

Ascenseurs en panne de manière chronique, parfois pendant des mois, chauffage hors d'état de marche de manière quasi permanente, électricité régulièrement défaillante, systèmes d'évacuation d'air comme des eaux usées défectueux, odeurs nauséabondes, escaliers et parties communes dans un état de saleté épouvantable, souvent inondés, portes des chambres forcées ou bloquées par des actes de malveillance : les résidents vivent dans un climat d'insécurité et d'inconfort extrême. Et ils paient une redevance de 550 €, dont 50 € de « prestations » largement fictives, pour le privilège d'occuper 12 mètres carrés, cuisines et sanitaires collectifs à l'étage – tous en mauvais état.

Beaucoup de résidents, âgés ou à la santé fragile, n'osent pas sortir de chez eux, faute de pouvoir remonter les escaliers alors qu'ils logent à des étages élevés dans les deux bâtiments qui en comptent seize chacun. Ceux qui rentrent le soir du travail s'inquiètent de l'état dans lequel ils vont retrouver le foyer, voire leur propre chambre. Entre-temps Adoma prépare sa reconstruction. En murant des chambres, en utilisant deux étages comme centre d'hébergement d'urgence. Et en laissant le foyer se dégrader de plus en plus.

Face aux réclamations et aux demandes des résidents, la direction reste sourde. Le responsable de la résidence clame qu'il a convoqué des élections mais qu'aucun candidat n'aurait répondu à l'appel. Carence, donc, et mise en pause du processus pendant un an et jusqu'à une date non définie. La direction répond aussi par le mépris et le silence aux interpellations individuelles. Et parfois par des voies de fait et des violences. Ainsi elle vient de se faire condamner à réintégrer un résident qu'elle avait cru bon d'expulser sans passer par la justice. Elle n'hésite pas cependant à menacer d'expulsion quiconque prend du retard dans le règlement de sa redevance !

La ville de Nanterre, les citoyens et associations de la ville, ont des moyens de pression qui peuvent s'exercer dans les médias, et sur la direction d'Adoma. A l'occasion du conseil municipal de la Ville qui se tient ce lundi 10 février 2025, nous l'appelons à soutenir les revendications des résidents auprès d'Adoma afin qu'ils puissent exercer leur droit à un logement digne en attendant la reconstruction du foyer.

***Collectif de résidents et de soutiens citoyens pour obtenir la création d'un Comité de résidents du foyer Adoma.
Contact : 07 66 55 96 02***